

MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec tenue à l'Hôtel de Ville de Venise-en-Québec, lundi 31 mars 2014 à 22h00 conformément aux dispositions du Code Municipal du Québec.

A cette assemblée sont présents tous les conseillers, ceux-ci ayant renoncé à l'avis de convocation :

Mesdames Micheline Aubry et Line Émard, Messieurs Gérard Bouthot, Alain Paquin, André Surprenant et Michel Vanier, formant conseil au complet sous la présidence du Maire Monsieur Jacques Landry.

La Secrétaire-trésorière Madame Diane Bégin assiste également à cette assemblée.

L'inspecteur municipal M. Sylvain Girard assiste également à cette assemblée.

9640-03-14 – APPUI S.I.T.E. – PROJET « TOUT L'ÉTÉ C'EST VENISE EN FÊTE »

PROPOSÉ PAR : M. André Surprenant
APPUYÉ PAR : M. Michel Vanier
ET RÉSOLU

Que ce Conseil appuie les démarches de S.I.T.E. auprès de la M.R.C. du Haut-Richelieu afin d'obtenir une aide financière dans le cadre du programme « Soutien aux projets culturels innovants et aux actions en médiation culturelle » pour leur projet intitulé « TOUT L'ÉTÉ C'EST VENISE EN FÊTE ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9641-03-14 – Levée de l'assemblée

Proposé par : M. André Surprenant
Appuyé par : M. Michel Vanier
ET RÉSOLU

Que l'assemblée spéciale du 31 mars 2014 soit levée à 22 :04

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Jacques Landry
MAIRE

Diane Bégin,
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, Jacques Landry, Maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.